



La Gazette

www.longlaville.fr

Bulletin d'informations communales

n° 1

Mars 2021



**Le conseil
municipal :
1 an d'actions.
Le point sur
les finances...**





ÉLECTIONS	4
Instances municipales	4
Commissions	5
Délégations	5
Formation des élus	10

FINANCES	6
Historique de la situation	7
Revue de presse	10

ENFANCE - JEUNESSE	10
---------------------------------	-----------

VIE ASSOCIATIVE	16
------------------------------	-----------

VIE CULTURELLE	18
-----------------------------	-----------

FÊTES ET CÉRÉMONIES	20
----------------------------------	-----------

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	22
Chaque jour faire une ville plus belle	22
La reconquête du centre ville	24
Commerçants et vie économique	63

AFFAIRES SOCIALES	28
Le centre d'action sociale	28

ÉCHOS LONGLAVILLOIS	30
Café Marigny, Pharmacie	30

NOCES D'OR	31
-------------------------	-----------

La Gazette n°1

Directeur de la publication : Hamdi Toudma

Impression : Imprimerie moderne 54 - 1500 exemplaires

Réalisation et mise en page : anagram-ny

Crédits photos : commune de Longlaville, Républicain lorrain, page de couverture SACHA ORLANDINI.



Le sens du devoir

C'est à l'école de la République(toujours) et dans la famille (le plus souvent) que le sens du devoir est inculqué à chacune et chacun de nos enfants.

Cette qualité, lorsqu'elle devient un mode de comportement, exprime la prise de conscience d'une responsabilité éthique.

Le sens du devoir peut être défini comme un impératif de conscience qui nous pousse à agir pour remplir la mission que, par exemple, nous a confié le suffrage universel ou atteindre l'objectif que nous pouvons nous fixer dans notre vie privée ou sociale.

Si je réaffirme cette notion de principe c'est parce que la lecture de votre magazine communal "la Gazette" vous donnera à connaître tout ce que vous devez savoir sur les graves manquements de l'équipe qui nous a précédé au sens du devoir et qui ont entraîné les graves désagréments que nous avons à réparer.

Le sens du devoir c'est l'engagement de chacune et chacun des élus municipaux à servir et agir pour redresser la situation et mettre en oeuvre les engagements pris devant les électrices et électeurs de la commune.

La première année de notre mandat est déjà close et malgré les difficultés qui ont failli réduire notre collectivité au statut dégradant de mise sous tutelle, la lecture de "la Gazette" révèle le foisonnant dynamisme de notre communauté et donne toute sa force à la déclaration de Victor Hugo pour lequel : "la République affirme le droit mais impose le devoir."

Hamdi Toudma

Maire de Longlaville

15 MARS 2020

17 MARS 2020



Résultat des élections municipales du 15 mars 2020

Liste H. Toudma **Vainqueur**

53,89 % | 395 voix | **15 élus**

Liste J-M. Duriez

46,11 % | 338 voix | **4 élus**

Abstention

45,88 % des inscrits | 641

Votants

54,12 % des inscrits | 756

- 1 - Hamdi TOUDMA - Élu
- 2 - Véronique FURGAUT - Élu
- 3 - Christophe GASPAROTTO - Élu
- 4 - Christine MELONI - Élu
- 5 - Papa MBAYE - Élu
- 6 - Régine LESUEUR - Élu
- 7 - Guillaume GOTTI - Élu
- 8 - Emilie L'HUILLIER - Élu
- 9 - Philippe PISIU - Élu
- 10 - Hedjila MAROCCOU - Élu
- 11 - Kamen KEMMOUN - Élu
- 12 - Sylvie HASSAN - Élu
- 13 - Maxime GUERRA - Élu
- 14 - Micheline VERDUN - Élu
- 15 - André DAQUINO - Élu

- 1 - Jean-Marc DURIEZ - Élu
- 2 - Sylvie MANGIN - Élu
- 3 - Guillaume ROTARIO - Élu
- 4 - Jeanne PICA - Élu

CONFINEMENT

L'interdiction de déplacement en France, mesure sanitaire mise en place pour la première fois du 17 mars à 12 h au 11 mai 2020 (soit 1 mois et 25 jours). Elle comprend un ensemble de politiques de restrictions de contacts humains et de déplacements en réponse à la pandémie de Covid-19 en France. **Dans ce contexte, l'équipe municipale élue ne peut être installée.**



Installation du conseil

Hamdi Toudma est élu avec quinze voix pour et quatre abstentions. Le nouveau conseil a ensuite procédé à **l'élection des adjoints et de leurs commissions**.

Véronique Furgaut, 1^{ère} adjointe en charge de la culture et de l'enseignement ;

Christophe Gasparotto, 2^e adjoint en charge des travaux, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'accessibilité ;

Christine Fabbri-Meloni, 3^e adjointe en charge de la solidarité, du handicap, de l'emploi, des aides sociales et des seniors.

Papa Mbaye, 4^e adjoint en charge du sport, de la vie associative, de la charte de la diversité, de la relation avec le conseil citoyen et de la démocratie de proximité ;

Régine Lesueur, 5^e adjointe en charge de la promotion de la Ville, des commémorations et des associations patriotiques, des relations avec les commerçants, les artisans et les entreprises, et du jumelage.

Les conseillers délégués sont :

André Daquino en charge de la transition écologique, de la sécurité, des cimetières, de la circulation, du fleurissement, du transport et du mode doux

Émilie L'Huillier en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la communication.

Formation des élus

Les 5 Décembre 2020 et 16 janvier 2021, toute l'équipe des Élus de la majorité de votre commune de Longlaville a suivi avec succès une formation intitulée "Droits et obligations de début de Mandat" auprès de l'organisme de formation agréé par le CNEFEL, MCF Élu. « Se former pour mieux décider, mieux agir », tel était l'objectif général



de ces deux journées de formation. Celle-ci ayant pour but de sensibiliser les Élus au cadre et au fonctionnement de la Collectivité en leur permettant de parfaire leurs connaissances dans des domaines techniques tels que le budget, les pouvoirs de police ou la gestion du personnel communal afin de les amener à faire les meilleurs choix, saisir les meilleures opportunités, pour une saine gestion de notre Municipalité. Toute l'équipe de la majorité municipale ainsi que son maire, ont suivi avec enthousiasme et réussite cette formation riche en apports juridiques importants et en échanges pratiques opérationnels avec leur formateur. Des élus dorénavant éclairés et en capacité de mener à bien leur mandat au service de leurs concitoyens en appui du personnel communal.

DÉMISSIONS...

L'ancien maire Jean-Marc Duriez ne sera pas resté longtemps dans l'opposition puisqu'il choisit de démissionner avec 7 de ses colistiers... refusant ainsi de porter la responsabilité de son bilan...

Démissions de
DURIEZ Jean-Marc 27 mai 2020
Achour SOUCI 27 mai 2020
Nabila BRUGNEAUX 27 mai 2020
Camille BUBEA 27 mai 2020
Sylvie MANGIN 27 mai 2020
Patricia MOSCA 27 mai 2020
Guillaume ROTARIO 27 mai 2020
Véronique RINALDI 2 Juin 2020

HISTORIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE...

La situation financière de la commune est sans précédent et survient en pleine pandémie mondiale ce qui affecte le fonctionnement des services à la population et occasionne des dépenses nouvelles (respect des protocoles, entretien accru des écoles, achats de masques, gels, désinfectant etc.).

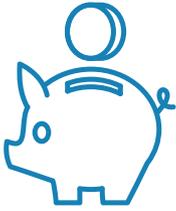
Lors de l'installation il y a 10 mois, du nouveau Conseil Municipal, le nouveau maire a sollicité les services administratifs afin de disposer des éléments de la situation financière.

Il faut savoir que dès le 16 mars 2020, le lendemain des élections municipales la directrice générale des services et sa responsable des finances, ont fait valoir leur droit à la retraite. Elles sont absentes depuis et placent les élus dans l'incapacité de recruter.

Voilà le véritable acte de sabotage auquel le maire et l'équipe élue doivent faire face : coordonner les services, répondre aux attentes des habitants, assurer la gestion courante et construire le budget primitif 2020 (en moins de deux mois). Mais nous comprenons cette fuite depuis nos premières constatations...



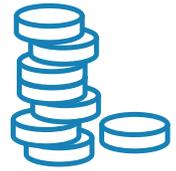
Dès notre élection, un terrible constat...



> plus de trésorerie disponible



> versement in extrémis des salaires des agents communaux en mai 2020, par l'ancien maire suite au versement des dotations d'État fin mai (P503), sans cela pas de salaires.



> factures impayées : 206 000 € en fonctionnement 560 000 € en investissement essentiellement liés à la construction de la nouvelle école



> compte de gestion 2019 en déficit de 201 024 € en fonctionnement

> capacité d'autofinancement brute (CAF) est négative de 201 025 €



> remboursements de dettes bancaires et assimilées : - 439 455 €



> entreprises plus réglées depuis janvier 2020...

> marchés de services lancés à la hâte fin d'année 2019 photocopieurs, véhicules, frais de conseil (Avocats),



> études inutiles et onéreuses

> marché de services, communication, achats fêtes et cérémonies importants, champagne, crémant (+200 bouteilles...) vont peser sur le budget de fonctionnement des prochaines années...

> recrutement ou plutôt cinq agents stagiaires en janvier 2020

> emprunts contractés en 2017 (1M€) et en 2019 (500 000 €) sans en informer le Conseil Municipal



> en juin 2020 refus de financement d'un prêt complémentaire sollicité par l'ancien maire courant juillet 2019 auprès de la Banque des territoires à hauteur de 1,5 M€ ...

Découverte d'une gestion hasardeuse ...

La liste précédente, non exhaustive, révèle une gestion hasardeuse durant ces six dernières années, alors que l'ancien maire a été audité en Sous-préfecture en juillet 2018 dans le cadre du réseau d'alerte. Cette audition aurait dû être bénéfique pour la commune afin d'éviter la situation sans issue dans laquelle nous sommes aujourd'hui en réduisant les dépenses de fonctionnement or, c'est l'inverse qui a été fait. En conséquence, M. Toudma le nouveau Maire a alerté le Trésorier Payeur dès le 5 juin 2020 afin de comprendre et proposer une Analyse Financière (ANAFI) aux élus, ce qui a été fait le 11 juin 2020.

M. le Maire Hamdi Toudma a également alerté M. le Préfet et M. le Sous-Préfet de Briey pour demander le versement d'un acompte du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) ce qui permet à la commune, depuis juin de fonctionner au ralenti. Monsieur le Sous-préfet accompagne la municipalité depuis la prise de fonction du Conseil élu et reste vigilant. Le 30 juin à Briey le Maire a présenté l'analyse de la nouvelle équipe pour comprendre comment une telle situation a pu se produire sans que rien ne soit fait pour l'éviter. Malheureusement, la commune est sous-tutelle depuis août 2020 et le juge a proposé un nouveau budget à la demande de Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle. Ces préconisations vont dans le sens de la réduction de l'ensemble des dépenses dites non obligatoires (locations, subventions, fêtes et cérémonies...). Malgré le travail de fond et de qualité mené depuis plusieurs mois le Conseil a été dans l'impossibilité d'équilibrer le budget primitif 2020. Tout aura été fait durant presque deux mois mais n'a pas été suffisant et le budget primitif 2020 a été voté en déséquilibre en investissement de 1,760 M€, transmis à M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle. Celui-ci a actionné la saisine de la Chambre Régionale des Comptes Grand-Est (CRC) nous mettant sous tutelle en octobre 2020. Le conseil a donc été sollicité pour revoter en tenant compte des recommandations de la CRC.

La volonté municipale a été de trouver des marges de manœuvre afin d'équilibrer le budget et d'honorer les factures des fournisseurs.

! Cerise sur le gâteau, l'ancien Maire avait contracté un emprunt à court terme auprès du Crédit Agricole d'un montant de 500 000 € remboursable au 10 février 2021. La commune n'ayant pas la trésorerie suffisante, le Conseil a reporté cet emprunt.

L'analyse financière 2014/2020 démontre la gestion chaotique en fonctionnement et en investissement de l'ancienne équipe municipale, en voici un florilège :

Frais de communication : 140 000 €

Frais d'avocat : 80 000 €

Champagne : 29 303 €

Location de photocopieurs : 112 458 €

Location véhicules : 202 045 €

! Quid du virement de l'assurance AXA en 2014 et 2015 pour un montant de 3,7 M€ concernant le remboursement du sinistre de la salle Elsa Triolet.

L'ancienne équipe a également lancé des marchés comme :

- L'éclairage public en 2015 pour la modique somme de 2,8 M€ pour une commune de 2500 habitants.
- Des emprunts : 1 000 000 € en 2017 et 500 000 € en 2019 ont été contractés,
- Des demandes de subventions non réalisées, un projet d'école estimé à 2,2 M€ et qui avoisinera 5 M€ au final...
- Des ventes de terrain hasardeuses sur le centre-ville et sur différents sites dont les dossiers sont en cours d'instructions auprès de la justice
- Une masse salariale non maîtrisée dont 6 agents supplémentaires ont été stagiaires en janvier 2020.
- De nombreux marchés lancés juste avant les élections municipales de mars 2020 sans aucune stratégie (photocopieurs, véhicules neufs, achats de bouteilles de champagne, marchés de chauffe, marché espaces verts).

... et urgence à trouver des solutions !

Aujourd'hui, quels sont nos leviers d'action ?

1 RECHERCHER DES SUBVENTIONS

- auprès des Ministères des finances et des Collectivités territoriales (300 000 €)
- auprès de la Caf (566 437 €)
- auprès des services de l'Etat (DSIL) (488 028 €)
- auprès du Conseil Européen (FEDER)

3 SOLLICITER DE NOUVEAU LE PRÊT REFUSÉ

- analyse rétrospective et prospective afin de présenter une nouvelle demande de prêt auprès de la Banque des Territoires
- Validation le 16 mars d'un emprunt de 1,6 M€ par le comité national de la Banque des territoires**

2 DEMANDER UNE AVANCE...

- de la dotation de compensation 2021 auprès de la Communauté d'Agglomération de Longwy
- Convention signée le 16 novembre pour une avance de 900 000 €**

4 UN CONTRÔLE ACCRU

- contrôle de gestion accru afin de respecter les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- Excédent fin 2020 : 738 000 €**

En conclusion...



Cette liste n'est pas exhaustive, la situation est bien plus grave et nous présenterons publiquement ce diagnostic et les éléments qui ont fait que notre commune s'est retrouvée dans une situation financière compromise.

Le travail a été long, il a fallu reprendre en main une mairie complètement laissée à l'abandon entre le 15 mars 2020 et le 23 mai 2020.

Le Maire Hamdi TOUDMA a fait fonction de DGS et de responsable financier avec l'aide des agents qui sont restés et des élus de la majorité municipale.

UNE PREMIÈRE ANNÉE DE GESTION EN REVUE DE PRESSE...

Pour compléter les pages précédentes, voici des articles parus dans le Républicain Lorrain, les courriers envoyés et reçus sur les différents dossiers que la nouvelle équipe a dû mener de front...

8 JUIN 2020

Courrier Refus Banque des territoires



AOÛT 2020

Déficit de la commune : Pour la première fois de l'histoire de la commune un budget est voté en déséquilibre déplore le nouveau maire...



JUILLET 2020

Recours en annulation des élections de l'ancien maire rejeté



SEPTEMBRE 2020

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes : Rejet du projet de compte administratif de l'exercice 2019 et défaut d'équilibre du budget de l'exercice 2020 de la commune.



OCTOBRE 2020

Mise sous tutelle de la commune pour trois ans ...

LORRAINE Politique

Longlaville placée sous tutelle pour trois ans

« Quand nous sommes arrivés à la tête de la municipalité, nous avons découvert un déficit qui s'élevait à près de 1,8M€ au 31 juillet », souligne Hamdi Toudma, nouveau maire de Longlaville suite aux dernières élections municipales. Les anciens opposants avaient voté contre la proposition de budget de l'ancienne municipalité. Elle avait ensuite voté un budget en déséquilibre de 1,76M€. Une situation inédite pour cette commune jouxtant Longwy.



La Ville de Longlaville avait voté un budget en déséquilibre de 1,8M€. Celui-ci devrait être ramené à 1,5M€ cette année. Photo RL

1,5M€ de déficit

Le dossier a donc été placé entre les mains de la Cour régionale des comptes (CRC). Après un gros travail en lien avec l'État, les services de la Trésorerie et la municipalité, la CRC a rendu un constat qui permettrait d'alléger le déficit à 1,1M€. Mais ce schéma prend en compte une vente de terrain dont nous allons dénoncer le compromis de vente. Le déficit devrait s'établir à 1,5M€, estime le premier magistrat. En conséquence, la Ville de 2500 habitants est placée sous tutelle et a trois ans pour retrouver un budget

St. M.

NOVEMBRE 2020

BASSIN DE LONGWY Politique

L'Agglo fait une avance de 900 000 € à Longlaville

Le 15 novembre, une commission a été créée entre la Communauté d'Agglomération de Longwy et la commune de Longlaville. Pour être un trésorier vaillant, le maire, Hamdi Toudma, a demandé et obtenu une avance de 900 000 €, la solidarité intercommunale a joué à plein.



Hamdi Toudma, maire de Longlaville, lors de la signature de la convention d'agglomération de Longwy, et Hamdi Toudma, maire de Longlaville, lors de la signature de la convention d'agglomération de Longwy, et Hamdi Toudma, maire de Longlaville, lors de la signature de la convention d'agglomération de Longwy.

Le 15 novembre, une commission a été créée entre la Communauté d'Agglomération de Longwy et la commune de Longlaville. Pour être un trésorier vaillant, le maire, Hamdi Toudma, a demandé et obtenu une avance de 900 000 €, la solidarité intercommunale a joué à plein.

Après avoir obtenu l'accord des représentants des vingt autres communes de l'agglo, intercommunauté a été signée, ce lundi après-midi.

Après avoir obtenu l'accord des représentants des vingt autres communes de l'agglo, intercommunauté a été signée, ce lundi après-midi.

B.A.

3 ans pour retrouver un budget équilibré



La nouvelle municipalité de Longlaville a accordé avec la Trésorerie pour ramener le déficit à 1,5 M€. L'objectif est maintenant de travailler durant trois ans pour ramener le budget à l'équilibre. Photo RL/S. M.

JANVIER 2021

300 000 € de l'Etat pour la commune

« Le travail collectif a du bon pour qui sait vouloir trouver des solutions dans l'intérêt du plus grand nombre. » C'est ainsi que Xavier Paluszkiwicz commente, sur son compte Facebook, la nouvelle apportée à Longlaville. « En prenant les commandes de la collectivité, la nouvelle majorité, conduite par Hamdi Toudma, a découvert en juin 2020 une situation financière catastrophique, confirmée ensuite par la Cour des comptes. Devant l'ampleur du désastre, pleinement mobilisé, j'ai adressé plusieurs courriers à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, afin de solliciter l'obtention d'une subvention d'équilibre », indique le député LREM. « 300 000 €, c'est le montant de cette subvention exceptionnelle accordée par l'État. Une ex-



La Ville de Longlaville va recevoir une subvention exceptionnelle de la part de l'Etat. Photo RL/S. M.

cellente nouvelle pour la commune de Longlaville qui voit ainsi sa situation financière s'éclaircir en ce début d'année 2021. Il va sans dire que cette subvention dite d'équilibre n'est attribuée qu'en cas de difficultés financières avérées puisque contrôlées par les plus hautes autorités de l'État », assène le parlementaire. A noter que la commune a également reçu l'aide de la Communauté d'agglomération de Longwy, sous la forme d'une avance de 900 000 €.

LORRAINE Politique

Budget : la Ville sous tutelle pendant trois ans

Au 31 juillet, la Ville de Longlaville accusait un déficit d'environ 1,8 M€. La nouvelle municipalité a accordé avec la Trésorerie pour ramener le déficit à 1,5 M€. L'objectif est maintenant de travailler durant trois ans pour ramener le budget à l'équilibre.



Hamdi Toudma, nouveau maire de Longlaville, a obtenu une avance de 900 000 € de la Communauté d'agglomération de Longwy.

Cette situation est le fruit de quatre années de gestion trop imprévoyante et excessive », rappelle le premier magistrat de Longlaville. Les services de la Trésorerie et la municipalité, la CRC a rendu un constat qui permettrait d'alléger le déficit à 1,1 M€. Mais ce schéma prend en compte une vente de terrain dont nous allons dénoncer le compromis de vente. Le déficit devrait s'établir à 1,5 M€, estime le premier magistrat. En conséquence, la Ville de 2500 habitants est placée sous tutelle et a trois ans pour retrouver un budget

Visite au collège

La rentrée de septembre 2020 au collège Léodile Béra s'est déroulée avec comme priorité d'assurer un accueil dans des conditions de sécurité sanitaires optimales. De nombreux aménagements ont été pensés, depuis la grille d'entrée aux salles de classe, en passant par la cantine et la cour. De nombreux panneaux, marquages au sol, fléchages, rappels des règles d'hygiène sont présents dans les locaux. Les cours à distance ont continué pour la majorité des élèves, le téléenseignement est resté l'option la plus commune. De plus, des formules pour



les élèves décrocheurs ou les élèves allophones ont été mises en place. Un souci particulier a été apporté au bien être psychologique des élèves. Des temps d'échanges avec les professeurs et le personnel médical ont été prévus pour dédramatiser cette rentrée si particulière...

Rentrée à l'école Paul-Doumer



La rentrée de septembre 2020 s'est effectuée dans le respect le plus strict des règles sanitaires imposées par la pandémie. Devant l'école, des marquages à la peinture fluo accueillaient les parents et les écoliers. Dans la cour, des zones avaient été dessinées au sol. Sur les portemanteaux, des gommettes ont été apposées pour respecter les distances et dans la cour à la récréation des groupes ont été constitués pour limiter le brassage. Le déconfinement s'est fait en concertation avec les familles et l'inspection académique. Des familles prioritaires ont été identifiées, dont les parents sont soignants par exemple ou celles dont les élèves sont en classes charnières, en CP ou en CM2...

Les enseignantes ont constaté que les enfants n'étaient pas traumatisés par la situation. Ils se sont adaptés et étaient heureux de retrouver leurs camarades...

C'est fait ! 



DISTRIBUTION DE MASQUES À L'ÉCOLE PRIMAIRE



La commune a distribué 150 masques aux écoliers de l'école primaire Paul-Doumer de Longlaville.

Caroline Colin a accueilli dans sa classe les deux élus qui ont rappelé les règles de distanciation sociale et encouragé élèves et enseignante à persévérer dans leurs efforts.

"Ce sont des masques lavables et il y en a pour toute l'école, et même un peu plus", ont précisé Hamdi Toudma et Véronique Furgaut. Les élèves, qui ont fort bien compris l'enjeu de ce don, l'ont apprécié à sa juste valeur, tout comme les enseignantes.

HOMMAGE



Mercredi 21 octobre 2020 environ trente personnes se sont rassemblées devant la mairie de Longlaville. Élus de la municipalité, citoyens et responsables associatifs sont venus rendre hommage à **Samuel Paty**. Le maire Hamdi Toudma a rappelé que "La France est un

*pays où on a une totale liberté d'expression et de création. La France est un pays de liberté, le pays de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. **Assassiner un enseignant, c'est assassiner l'école de la République.**"*

Saint Nicolas rend visite aux enfants...

Dans le respect des règles sanitaires, St Nicolas accompagné de son fidèle père Fouettard ont rendu visite aux écoliers de Longlaville : lundi 7 décembre à l'école maternelle J. Curie et mardi 8 décembre à l'école primaire P. Doumer. Ils ont été accueillis chaleureusement par les enfants et les enseignants. C'est mardi 15 décembre qu'ils ont terminé leur tournée par la crèche « Pomme d'Api ». Comme tous les ans, le Comité des Fêtes a offert un sachet de friandises à chaque enfant de la commune.



Maison de l'enfance

Retour sur *les vacances d'été*



Huit semaines de détente pour tous ces enfants, qui ont pu vivre pleinement leurs vacances. Âgés entre 3 et 13 ans, tous-tes ont pu profiter pleinement de leurs journées de loisirs très ensoleillées, pour se retrouver entre copains et copines.

Pour diriger ce centre d'été, deux directrices Martine et Virginie, accompagnées par une équipe d'animation énergique. Celles-ci, avaient concocté un programme bien diversifié pour faire passer d'agréables moments à tous nos chérubins. Joie et détente étaient au programme de ces deux mois de vacances.

Afin que chacun puisse y trouver son bonheur, des thèmes ont été proposés chaque semaine... Les petites mains vertes / Pirates à l'abordage / Le monde des Héros / Raconte ton histoire !

Un programme alléchant qui a suscité beaucoup d'enthousiasme parmi les enfants et les parents. Une multitude d'activités ludiques conçues pour aborder la culture, le sport et les activités manuelles... en ont ravi plus d'un-e.

Sorties cinéma à l'espace culturel Jean Ferrat). Pour les plus grands "The Kid" de Charlie CHAPLIN). Pour les plus petits, "Tous en scène" un dessin animé qui a déclenché bien des discussions, autour du sujet principal...la musique. Suite à ces séances, des ateliers ludiques et pédagogiques ont été organisés.



Susciter l'envie, la curiosité, le jeu... afin de permettre à l'enfant de s'épanouir et d'essayer de trouver sa place au sein du groupe. Voilà notre souhait. Les centres de loisirs, organisés de manière ludique, sont le plus souvent des supports de découvertes ! S'inscrire au centre aéré, pour passer du bon temps permet notamment le "vivre ensemble" tout en développant l'esprit créatif !



Chouette la pêche !

Nous avons aussi fait appel aux associations locales. L'association des Radios Amateurs de Longlaville et celle de la "Gaulle Longlavilloise" ont ainsi initié tout ce petit monde à leur passion : ateliers d'initiation à la radio-amateur ou profiter du beau temps pour se rendre au bord de l'étang et savourer le calme, le temps d'une partie de pêche !



Activités manuelles



Atelier Radio amateur



Pique nique



Création de marionnettes



Découvrir la nature



Initiation aux percussions



Tous déguisés !

Maison de l'enfance

Vacances de décembre

« Mon centre sous la neige »

C'est le thème choisi par l'équipe d'animation, de la maison de l'enfance de Longlaville afin de faire voyager les enfants pendant les vacances de fin d'année. Malgré un faible effectif d'enfants inscrits (moins de 20 enfants lors de ses deux semaines) une dynamique et des moments conviviaux ont été partagés. Au programme : des activités manuelles en lien avec le thème, des activités sportives et des journées à thème comme : "journée pyjama", "concours du pull de Noël", et "déguisement".



Ces journées ont beaucoup plu aux enfants. Qui n'adorerait pas faire une journée pyjama avec tous ses copains et copines autour d'un bon chocolat chaud et d'un film de Noël ? L'équipe d'animation a également réalisé deux grands jeux pour cette session (une chasse au trésor sur le thème de l'Hiver ainsi qu'un jeu de recherche et de questions.)



Le grand jeu est un moment particulier dans un accueil de loisirs, aussi bien pour les enfants que pour l'équipe pédagogique. Il fait appel à l'imaginaire des enfants et favorise la découverte, il développe des notions de solidarité et d'esprit d'équipe !



Service jeunesse

Quand Longlaville *fait son cinéma*

Le service jeunesse de Longlaville a ouvert ses portes les deux semaines des vacances d'octobre avec des activités et un lieu totalement réinventé.

En effet, en parallèle des deux semaines d'activités en collaboration avec notre partenaire "J'aime le cinéma" un évènement exceptionnel a été mis en place.

Pendant la semaine du 26 au 30 octobre, 8 jeunes du service jeunesse ont réalisé un court métrage en partenariat avec J'aime le cinéma, et l'association Culture Loisir Evasion de Longlaville.



Même durant la crise sanitaire, les associations ont du tenir leur assemblée générale conformément à ce qui est prévu dans leurs statuts. L'assemblée générale est un moment important de la vie démocratique d'une association, qui participe à son dynamisme. Elle permet de valider les différents rapports relatifs à l'année écoulée (rapport moral, rapport financier, rapport d'activité), qui sont pour certains exigés par les partenaires notamment financiers...



Assemblée générale du club de foot



Du chant chorale pour enfants sur Longlaville...

En attendant de pouvoir recommencer les cours à la Maison de l'enfance, n'hésitez pas à suivre la page Facebook de Nora Bougandoura...



Assemblée générale du club de tennis



Club d'athlétisme

@ GB Photos Loisirs



Challenge Michel Benad



L'association Couleurs gaies ouvre une permanence à la Maison du Peuple de Longlaville les 1er et 3e mardis de chaque mois. L'objectif de l'association est de lutter contre toutes les discriminations liées à l'orientation sexuelle. Il existe enfin un espace de convivialité et d'écoute dans le bassin de Longwy. Les jeunes n'auront plus à devoir se déplacer jusqu'à Metz pour trouver ce soutien. Des soirées conviviales et événements à thème seront aussi organisés.

Permanences à la Maison du Peuple

Avenue Bogdan Politanski :

les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 18h à 20H30

Contact : longwy@couleurs-gaies.fr

<http://www.couleursgaies.fr>



Le maire Hamdi Toudma avec la ministre Elisabeth Moreno, déléguée auprès du 1er ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

Espace Jean Ferrat



La culture en veille, mais on veille !

Un peu comme si on éteignait la télévision sans l'éteindre, ou si on fermait son portable en restant connecté... La culture est en veille. C'est indéniable, avec cette pandémie, passer entre les gouttes serait illusoire, et les dégâts n'ont évidemment pas épargné le secteur. Certes le navire tangue au rythme des vagues successives, mais il reste à flot. Quand bien même ! Longlaville est pugnace, et de longue date une terre culturophile. Donc pas la peine de se voiler la face, on est en suspens, mais aux aguets, paré à sortir la tête de l'eau. La détermination reste de mise, l'équipe municipale, en étroite collaboration avec la dynamique association l'Art Grange, tente de tenir la barre. En résumé et pour faire court, depuis le concert d'Arno initialement prévu en mars 2020, la quasi majorité des spectacles a été reportée à une date ultérieure. Donc, même si le report est aujourd'hui



l'exercice à la mode, il reste encore de petites surprises et quelques aménagements à venir avant de retrouver une éventuelle vitesse de croisière... Pour la rentrée prochaine soyons patients, merci de votre compréhension face à la situation.

Le consul général du Maroc reçu en mairie

Continuant sa tournée dans le Grand Est à la rencontre des citoyens marocains, le consul général du royaume du Maroc, Driss El Kaissi, a été reçu à la mairie de Longlaville. Accueilli par le maire, Hamdi Toudma, le consul général du royaume du Maroc, Driss El Kaissi, lui a fait part de sa volonté d'**entreprendre des projets destinés à la jeunesse**. Le Grand Est compte un peu plus de 143 000 immigrés marocains immatriculés à son consulat à Strasbourg. Leurs associations restent ouvertes pour une coopération articulée sur l'échange avec le tissu local existant. Les secteurs de la culture, de l'entreprise, du sport, de la jeunesse disposent d'un potentiel non négligeable. Lors de leurs échanges, consciemment ou inconsciemment, les animateurs et participants partagent leur savoir et leurs traditions. **Focus**

sur les seniors et les jeunes : Le consul insiste sur la pérennité des jumelages et des associations. Pour y parvenir, ils doivent être portés par des structures associatives et soutenus par les villes. Le relais sera mieux assuré que s'il était porté par une seule personne, qu'elle soit civile ou politique. Dans un autre domaine, il constate que les aînés devraient davantage être intégrés dans des activités organisées par des structures telles que l'Arpa. Leur participation aux activités ou aux repas comblerait leur vide car ces aînés n'ont plus de famille ou sont isolés. Le maire présente un focus des activités artistiques et culturelles favorisant l'intégration et le bien-être des jeunes issus de la communauté marocaine de sa ville. Cette communauté, il ne la découvre pas, mais l'anime par son investissement dans des associations



intra ou extra-muros. La réussite des entreprises menées dans le cadre des chantiers jeunes est issue d'une parfaite collaboration avec les acteurs de terrains et les animateurs culturels et artistiques. Les réalisations en peinture, en mosaïque et en maçonnerie de ces jeunes artistes en herbe, dont certains sont issus de la communauté marocaine, sont encore visibles à Longlaville, Mont-Saint-Martin et Marrakech.

Les ateliers Solange Bertrand à l'espace culturel Jean Ferrat

Certes, en ces temps troublés comme nous le savons tous, le raz-de-marée sanitaire qui nous secoue par vagues n'épargne pas la culture. Des événements reportés aux projets déstabilisés par le rythme des directives salvatrices, force est de constater que la période n'est pas propice aux actions culturelles d'envergure ou à une programmation digne de notre lieu.

Néanmoins, notre ville, engagée historiquement sur le sujet, reste volontaire pour tenter de maintenir le cap. En ce sens, en partenariat avec la Fondation Solange Bertrand, l'espace culturel Jean Ferrat a accueilli pendant les congés scolaires des ateliers d'art plastique destinés aux enfants.

C'est autour du thème d'Halloween que les enfants ont pu découvrir cet univers décliné en plusieurs disciplines artistiques. Ainsi, ils se sont familiarisés avec : le travail de l'argile, en confectionnant des gargouilles, la linographie, en créant des représentations de Frankenstein, l'acrylique sur toile, en s'inspirant du "sabbat des sorcières", la mosaïque sur le thème du "Memento Mori" ou encore une journée consacrée à la découverte de techniques mixtes sur "l'araignée" de Louise Bourgeois.

Afin d'agrémenter la pratique des techniques artistiques abordées et la création de chacun des objets, les thèmes ont été expliqués aux enfants qui ont fièrement finalisé leur semaine en rentrant chez eux, l'œuvre sous le bras.



PROCHAINS ATELIERS

Si l'évolution de la situation sanitaire le permet, de nouveaux ateliers, investiront l'espace culturel Jean Ferrat lors de futurs congés scolaires.

INSCRIPTION

Fondation Solange Bertrand
06 77 75 48 35



Fête des mères

Cette année, malgré la crise sanitaire, les services se sont organisés afin que toute maman de la commune ait le droit à son cadeau !



Le traditionnel feu d'artifice ayant dû être annulé, la commune a souhaité innover en organisant la plantation de l'arbre de la Liberté avec les enfants de la maison de l'enfance Chantal Fabbri, de monsieur le Maire et des élus locaux. Ce fut aussi l'occasion d'une lecture de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Droits du Citoyen par les enfants.

14 juillet



76 ans

Libération de Longlaville

Septembre 1944/ Septembre 2020



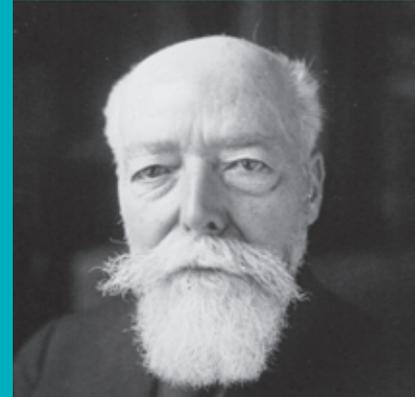
Samedi 12 septembre 2020, à Longlaville, s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la libération de Longlaville en 1944.

Après le dépôt de gerbe et le discours commémoratif prononcé par Jean Claude CUGNET, Président de la Fédération Départementale des Combattants Républicains, un vin d'honneur a été servi en Mairie.

Retour sur...

Paul Doumer

1857 - 1932



Qui ne connaît pas Paul Doumer à Longlaville? Depuis longtemps l'école phare de la commune porte son nom...

Si personne n'ignore que cet homme a été Président de la République et qu'il fut tragiquement assassiné...on ne sait pas toujours qu'il est issu d'un milieu pauvre et qu'il a travaillé dès l'âge de 12 ans comme coursier puis ouvrier graveur. En parallèle, il obtient une licence de mathématiques et devient enseignant puis Président de la République... Voilà bien une trajectoire des plus exemplaires.

La guerre aux dépôts sauvages



Une nouvelle équipe municipale s'est engagée à rendre la ville plus belle et cela passe aussi par la traque aux dépôts sauvages... Depuis le mois de septembre, cinq plaintes ont été déposées et c'est désormais la "tolérance zéro" martelle M. le maire Hamdi Toudma.

Les riverains sont désormais invités à prendre cette question à bras le corps et à témoigner quand ils peuvent le faire : en prenant en photo les plaques d'immatriculation, en témoignant auprès de la gendarmerie.

Ces mauvaises habitudes ont un coût pour la collectivité et tout doit être mis en oeuvre pour faire évoluer les comportements. L'objectif est d'amener les gens à défendre l'image de leur quartier.

Nous vous invitons à prendre contact avec la déchetterie pour l'enlèvement de vos objets encombrants.
TEL : 0800 003 941

Chaque jour...



Nettoyage des Tags



Nettoyage de graffitis



faire une ville plus belle...



Nettoyage de la place



Élagage des arbres

La reconquête du centre ville

Offrir un cadre de vie adapté aux habitants est un objectif central de l'action municipale. Dans un geste symbolique, nous avons voulu enlever les panneaux annonçant la création de cinquante logements puisque nous avons dénoncé la vente réalisée sous l'ancienne municipalité au promoteur immobilier Delposen.

Le projet était trop flou, sous évalué et sans description précise de ce qui était vendu. Ce patrimoine communal ne peut être bradé mais au contraire utilisé pour le bien de tous.

Nous voulons penser le centre ville des cinquante prochaines années. Un projet plus ambitieux qui englobe la création d'un marché, le développement d'un pôle santé, la mise en place de services, la valorisation des mobilités douces... avec pour question centrale : comment mieux vivre ? La crise que nous traversons nous renforce dans l'idée de développer un centre-bourg, en accord avec les nouvelles pratiques des citoyens...

L'équipe municipale se donne quelques mois pour partager avec les habitants les pistes d'urbanisation intelligente du futur centre ville.

Ni une surenchère de logements, ni une urbanisation massive, mais du qualitatif !





Longlaville / Pétange : Rencontre constructive !

À l'instar de nombreuses autres communes frontalières du Grand-Duché, Longlaville associe son voisin Luxembourgeois à l'aménagement du nouveau centre ville.

Entre ville "route du pétrole" et "ville dortoir" Longlaville a en effet plus à offrir pour le maire Hamdi Toudma.

La friche de 15 000 m² le long de l'avenue Bogdan-Politanski est destinée à accueillir des logements, des commerces mais aussi des services, tel qu'un espace de co-working.

L'ambition est de créer un coeur de ville qui pourrait par exemple être relié, en mobilité douce, à Rodange et sa gare en prolongeant le sentier cyclo-pédestre qui relie Longwy à Longlaville. Le projet devrait être finalisé fin 2023, début 2024.

D'ici là, des appels à projets et rencontre avec les habitants sont prévues.



Élus de Longlaville, Véronique Furgaut et Hamdi Toudma avec Pierre Mellina et Jean-Marie Halsdorf de Pétange.



Le centre d'action sociale

C'EST QUOI LE CCAS?



Le Centre d'Action Sociale plus communément désigné CCAS est un établissement public communal.



FONCTIONNEMENT...

Il est administré par un Conseil d'Administration présidé par **M. Hamdi Toudma**, maire de la commune et **M^{me} Christine Meloni**, maire adjointe aux affaires sociales qui a été désignée Vice-présidente.



Il est composé en nombre égal par **des membres élus** : M^{mes} Meloni Christine, Hassan Sylvie, Pica Jeanne et M. Kemoun Kamen. M^{me} Meloni est aidée dans sa tâche par Madame Lesueur Hélène, salariée de la ville, rattachée aux affaires sociales.

et par **des personnes désignées par le président du CCAS, participant à des actions de préventions et de développement social dans notre commune**, il s'agit de M^{mes} Dupuis Stéphanie, Greco Liliane, Nicoletta Daniele, Tribolet Dominique et M. Lodi Eric.

DOMAINES D'INTERVENTION :

Le CCAS intervient dans les domaines de **l'aide sociale légale** (aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers) ainsi que dans **l'aide sociale facultative** (soutien ponctuel pour faire face à une situation difficile ou imprévue).

ET AUSSI...



Pour les Longlavillois résidant dans la commune depuis 12 mois révolus :

- la fourniture de bons alimentaires,
- la prise en compte du paiement exceptionnel de certaines factures,
- l'aide à l'accompagnement au transport pour personnes âgées et à mobilité réduite,
- l'aide aux frais d'installation de la télésurveillance,
- l'accès à l'épicerie sociale de Mont-Saint-Martin afin de proposer à un public de personnes en situation de précarité l'accès à une gamme de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien contre une participation financière moindre,
- l'aide administrative avec un accompagnement social très large.



PERMANENCES

Les permanences du CCAS ont lieu : **mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous**

par tél. au **03 82 24 50 96**
ou par mail à l'adresse suivante : **ccas.longlaville@gmail.com**



Permanence Assistante sociale à la mairie : A noter que depuis peu, une assistante sociale de la Maison Départementale des solidarités de Mont-Saint-Martin tient une permanence au sein des locaux de la mairie **tous les 15 jours, le jeudi matin de 09h à 12h sur rendez-vous au 03 82 26 06 60**



Dans un contexte sanitaire difficile, l'équipe municipale a tout de même tenu à remettre en place la distribution de colis et cartes cadeaux aux anciens de la commune. Les élus de la majorité ont fait le choix de ne plus prendre comme critères les ressources de personnes. Il suffit donc d'être âgé de 62 ans révolus et plus et de résider dans la commune depuis plus d'un an. Juste avant Noël ce geste de solidarité a été particulièrement apprécié.



Don du sang



Lundi 24 août 2020 de 15h30 à 19 heures, Salle Alexis Leonov, le Centre Communal d'Action sociale, en partenariat avec l'Amicale des donneurs de sang bénévole locale sous la responsabilité de Monsieur Tony CONTE et de l'Union des Femmes Solidaires de Longlaville, sous la présidence de Madame Monique FROSIO, ont organisé, comme chaque année, une collecte de sang dans le plus grand respect des règles sanitaires. Les donneurs se sont déplacés en nombre puisque l'on a enregistré 51 donneurs dont 7 nouveaux, chiffres en hausse par rapport à l'année précédente. Une fois le don terminé, chaque donneur a pu prendre une petite collation servie par Mesdames FROSIO, SIMBULLA et BETELLI que l'on remercie chaleureusement pour leur implication bénévole dans l'organisation de la collecte. Merci également au service technique de la ville pour leur aide matérielle. **Le rendez-vous est donné pour la prochaine collecte prévue au mois d'août 2021.**



Clap de fin au café Marigny

Is vont manquer à tous, ces moments simples, ces moments populaires à Longlaville, à partager un café, à échanger, discuter, écouter, commenter, râler, proposer et rigoler au Marigny.

Amar et Brigitte Bougandoura ont débuté il y a trente-deux ans. Une page se tourne pour nos cafetiers après 32 années passées derrière le comptoir, à servir la presse, les jeux et les colis... L'heure pour eux est venue de profiter d'une retraite bien méritée pour enfin profiter des joies des grandes vacances, des enfants et petits-enfants.

L'heure de la retraite a sonné pour Philippe et Sylvie Courbariaux, pharmaciens à Longlaville depuis 1980. Ils ont passé le relais à Mireille Tepouele en juillet 2020. La mairie a tenu à organiser un pot de l'amitié dans le respect de la distanciation sociale. Ce fut l'occasion de revenir sur la passion de leur métier qui leur a fait connaître des familles sur cinq générations ! Aujourd'hui, Nathalie Berthelemy et Élodie Boehm, les deux préparatrices sont au côté de Mireille Tepouele pour continuer à servir les habitants de Longlaville.



Retraite des époux Courbariaux

Aider les transfrontaliers ...



Le maire Hamdi Toudma et son adjoint Christophe Gasparotto ont eu le plaisir d'accueillir en mairie Adrien Zolfo maire de SAULNES et M. Marcello Magliulo membre et militant au sein de la section OGBL Audun-le-Tiche, Villerupt, Pays-haut.

Cette première rencontre riche et intéressante a été l'occasion d'échanger sur la situation des travailleurs français frontaliers, de la situation économique compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons ainsi que la question du télétravail et de la réglementation appliquée.

Il a été décidé d'installer des permanences afin d'accompagner les travailleurs frontaliers français. Il a été proposé également d'organiser et de mettre en place des rencontres en direction des frontaliers dans les prochains mois autour de thème comme : l'accompagnement des frontaliers lors des déclarations d'impôts, l'organisation de colloques, l'accompagnement des plus fragiles, la sécurité sociale, la mobilité...

Les sujets évoqués seront approfondis lors des rencontres OGBL et maires de l'agglomération de Longwy qui sont intéressés. Il est important de rappeler, que notre objectif commun est de poursuivre le combat contre toutes formes d'inégalités et faire que notre territoire reste dynamique tout en accompagnant les salariés frontaliers au quotidien.

Depuis le début des années 60, les municipalités successives de Longlaville se sont attachées à célébrer les anniversaires des noces d'or et plus encore, des couples longlavillois. Deux couples ont récemment été reçus en mairie, pour 50 et 70 ans (ce qui n'est pas courant) d'union matrimoniale.

Françoise et Elio Battistoni pour leurs noces de Platine, mariés le 24 juillet 1950. On ne les présente plus aux habitants de la commune parce que tout le monde a, un jour ou un autre, croisé ces sympathiques dirigeants du magasin d'électroménager, radio et télévision de l'ancienne avenue d'Alsace-Lorraine devenue avenue Bogdan Politanski.

Enfants de Villerupt pour lui et de Longlaville pour elle, ils se sont rencontrés lors d'un bal et la suite est connue. ils ont eu quatre enfants; Trois filles Michelle, Danielle et Martine et un garçon Bruno, malheureusement disparu en septembre 2009. La famille Battistoni s'est élargie à de nombreux petits et arrière petits enfants. Doyen de la commune, Elio conserve de nombreuses activités comme la généalogie, la philatélie et même si sa passion pour l'activité sportive ne trouve plus les conditions physiques de s'exercer, c'est quand même jusqu'à plus de 81 ans qu'il a pratiqué en catégorie vétérans. Quant à Françoise qui va fêter en octobre prochain ses 90 ans, ses



passions sont la cuisine dont les proches goûtent avec gourmandise les savoureuses recettes, et ce qui n'est pas nécessairement évident: les débats politiques notamment à la télé. Médaillée de la Famille Française, elle partage avec Elio qui s'est découvert un nouveau centre d'intérêt avec l'informatique, le goût des voyages.

Maria et Antonio Dos Santos pour leur noces d'Or, mariés le 23 août 1970. Antonio, arrive à pied du Portugal à Bordeaux, puis de Paris, grâce à son beau-



frère, il vient à Gouraincourt. Maria qui travaille à l'hôpital de Guarda au Portugal, rencontre son futur époux dans un bus de la cité portugaise qui se rend en pèlerinage à Fatima. Nous sommes en 1966, ainsi commence leur idylle qui se conclura par un mariage dans leur ville de Guarda au Portugal. Ils franchissent alors la frontière sans papiers mais régulariseront leur situation en devenant Français. Antonio qui travaille dans la sidérurgie prend la nationalité française et accomplit son service militaire. Après avoir beaucoup voyagé à travers la France et leur pays d'origine, ils vivent désormais paisiblement leur retraite à Longlaville où ils ont choisi de renouveler leurs vœux de mariage en y célébrant leurs noces d'Or avec leur famille et leurs amis.

Elections régionales et départementales

Dimanches 13 et 20 juin 2021 • 8h à 18h

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT-E SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



Inscription sur les listes électorales jusqu'au 7 mai 2021

• en mairie

• sur internet : www.demarches.interieur.gouv.fr

ou service-public.fr